



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mardi 26 mai 2015

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

L'An Deux Mille Quinze, le 26 mai, à 19 h 00, le Conseil Municipal de Saint-Maurice s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Christian CAMBON, Sénateur-Maire.

Etaient présents (24) :

Christian CAMBON, Alain GUETROT, Françoise NOLOT, Thibault VITRY, Pascale CHENNE, Philippe BOURDAJAUD, Claudine DAHAN, Marie-Béatrice BERTRAND, Hélène COUPÉ, Christiane VERDIER-PETIT, Guy CHIAMBARETTO, Dominique DUROSELLE, Magdalena AMOURETTI, Jean-Luc BERRIOT, Pascale FRESNE, Marie-Hélène AZOULAY, Hafida ZAIDI, Zehour STITTOU, Michel BUDAKCI, Cédric DAMIEN, Sophie DENIS-DANISSET, Alexis ASTRE, Patricia RICHARD, Claude NICOLAS.

Etaient excusés (8) :

Igor SEMO donne pouvoir à Christian CAMBON, Krystina BEHETRE donne pouvoir à Claudine DAHAN, Benoit WOSSMER donne pouvoir à Alain GUETROT, Anani AMOUZOUVI-ATAYI donne pouvoir à Cédric DAMIEN, Jean-Christophe BLANC donne pouvoir à Jean-Luc BERRIOT, Fabrice MORENON donne pouvoir à Michel BUDAKCI, Marie-Karine TIBI donne pouvoir à Marie-Béatrice BERTRAND, Vincent DELHOMME donne pouvoir à Alexis ASTRE.

Etait absent (1) :

Malik YETTOU

Madame Sophie DENIS-DANISSET est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Claude NICOLAS est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance adjoint.

DIRECTION GENERALE

1. APPROBATION DU PRINCIPE DE RENOUVELLEMENT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE AU STATIONNEMENT PAYANT ET AUTORISATION DE LANCEMENT DE LA PROCEDURE

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

2. DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DU BIEN IMMOBILIER SITUE AU 1 RUE DU MARECHAL LECLERC A SAINT-MAURICE ET INCORPORATION DANS LE DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 31 VOIX POUR
ET UNE ABSTENTION**

RESSOURCES HUMAINES

3. REVALORISATION DES TAUX DE PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE AU TITRE DE L'ANNEE 2015

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

4. CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS POUR L'ANNEE 2015

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

MARCHES PUBLICS

5. LISTE DES MARCHES PUBLICS ET AVENANTS CONCLUS PAR LA VILLE DEPUIS LE 4 FEVRIER 2015.

DONT ACTE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10

**Le secrétaire de séance
Sophie DENIS-DANISSET**

**Le secrétaire de séance adjoint
Claude NICOLAS**

**Le Maire
Christian CAMBON**